



association  
nature et patrimoine  
du Val d'Aire

Chemin de Sur-le-Beau 30  
1213 Onex

tél: +41 76 343 89 52  
e-mail: [anpva@anpva.org](mailto:anpva@anpva.org)

**PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE  
L'ASSOCIATION NATURE ET PATRIMONE DU VAL D'AIRE  
DU 24 MAI 2012  
A L'AULA DE L'ECOLE DE CONFIGNON**

**En présence de 27 membres sur 114**

**Excusés : Mr et Mme René et Anne Berger ; Mme Lilia Marini ; Mme Caroline Brunel ; Mr Antonio Perrin**

Monsieur Michel MARTI, président, ouvre officiellement la séance à 20h en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes présentes. Il remercie les autorités de Confignon pour la mise à disposition de l'aula de l'école primaire.

### **MOT DE BIENVENUE**

Pour nous parler du Plan Directeur, le Maire de la commune de Confignon, Monsieur DIhn Manh Uong, est parmi nous. Mme Ruth Bänziger nous rejoint un peu plus tard pour y apporter les informations plus précises quant à la commune d'Onex.

Monsieur le Président salue aussi la présence de Mr Rodriguez, secrétaire- adjoint de la Mairie de Confignon ainsi que les membres des associations amies avec qui l'ANPVA entretient d'étroites collaborations.

### **ADOPTION DU DERNIER PV**

Il n'y a pas de remarque, le PV est donc adopté à l'unanimité

## **RAPPORT ANNUEL**

Créé le 13 avril 2011 notre association a adopté ses statuts il y a une année lors de notre première Assemblée générale du 4 mai 2011 à la salle communale de Confignon.

Ce premier exercice a été pour votre comité et votre serviteur essentiellement une année de rencontres, d'échanges et de contacts avec les autorités communales de la ville d'Onex et de la commune de Confignon. De rencontres et de collaboration avec les diverses associations voisines poursuivant des buts souvent similaires voir complémentaires aux nôtres.

Pour la ville d'Onex :

- Nous avons rencontré et présenté notre association le 1 novembre 2011 à la commission de l'urbanisme de la ville d'Onex.  
Participé aux ateliers du 3 novembre 2011 dont le sujet était la révision du plan directeur communal.  
  
Nous participerons le 5 juin prochain au 2<sup>ème</sup> atelier de démarche participative de ladite révision.

Pour la commune de Confignon :

- Participer le 17 mars 2012 aux tables rondes du plan directeur du quartier des Cherpines à l'invitation de l'office cantonal de l'urbanisme en partenariat avec les communes de Confignon et de Plan-les-Ouates.
- Participer le 9 mai dernier à l'invitation de la commune de Confignon à un atelier de réflexion dans le cadre d'une étude de mobilité.
- Bien que moins concerné par ce problème nous souhaitons participer le mardi 29 mai aux tables rondes du Projet stratégique de développement (PSD) de Bernex. Rencontre organisée par l'Office cantonal de l'urbanisme en partenariat avec les communes de Bernex et de Confignon.

Pour le département des constructions et des technologies de l'information DCTI :

- En date du 7 juillet 2011 nous avons adressé au DCTI notre réponse à l'enquête publique concernant le plan directeur cantonal en marquant notamment notre opposition au déclassement de la zone agricole jouxtant le chemin de Sur le Beau.
- Communiqué en date du 5 avril 2012 au DCTI nos observations portant sur la création d'une zone sportive et destinés au sport équestre et à une ferme pédagogique et création d'une zone des bois et forêts de centre de « La Gavotte ». Ces observations

portent principalement sur l'adaptation du nombre d'animaux en fonction des surfaces réservées à la pâture et l'hébergement des animaux. De veiller à la sécurité des accès routier et des parkings. De ne pas accepter de dérogation concernant la zone bois et forêt (art 11 de la loi sur la forêt. N'autoriser aucune construction à moins de 30 mètres de la limite de l'Aire.

Pour les associations :

- Le 25 janvier participé à une séance en vue du groupement de coordination des associations sud du Val de l'Aire.
- Participé le 22 juin 2011 à l'initiative de Pic Vert et de plus de trente associations à une conférence de presse marquant notre désaccord sur la politique menée par le DCTI.
- Participé le 26 avril à la conférence de Madame L Baddeley , architecte et membre de la commission consultative du territoire sur le thème « Zones villas, alternatives au déclassement et celle de M Robert Cramer, conseiller aux Etat, membre de la commission fédérale de l'environnement de l'aménagement du territoire et de l'énergie sur thème : Aménagement du territoire évolution en cours du droit fédéral. Le 24 mai 2012 participation à l'Assemblée générale de Pic Vert. Enfin, le Comité de l'ANPVA a donné son aval pour signer « l' Accord de Partenariat » liant lesdites associations dans le but d'entretenir une collaboration et des contacts réguliers visant à la protection de la propriété individuelle et un habitat durable.
- Rappelons quelques prestations qu'offre Pic Vert comme par exemple une permanence juridique ouverte aux membres assurée par Me Schmidt avocat et membre de leur comité.
- Pic Vert a également développé un outil informatique accessible et permettant d'avertir les propriétaires sur les projets de construction avant même leur parution dans la Feuille d'avis officielle.
- Diverses actions ont été cette année lancée tel que le projet de loi No 10844 qui vise à assurer la possibilité de retrouver un logement pour des propriétaires expropriés.
- Pic Vert projette de faire opposition à tout déclassement tant que les zones déjà déclassées (Les Communaux d'Ambilly, Cherpines, Chapelle des Sciez par exemple) n'auront pas été construites.

Situation actuelle concernant le plan directeur cantonal PDCn :

- En juin 2011, 23 associations issues de toutes les communes suburbaines ont fait part de leur opposition au projet du Plan directeur cantonal
- 31 communes genevoises ont préavisé défavorablement le PDCn

- 60 magistrats communaux ont demandé dans une lettre ouverte au Conseil d'Etat le retrait du projet de PDCn.
- Enfin, il y a eu 800 lettres d'opposition de particulier, d'associations et de groupements divers.

Considérant qu'en Suisse les communes sont le premier et principal niveau de la structure étatique il nous paraît impensable de passer outre la volonté des communes et de renoncer à une véritable concertation, d'autant qu'en l'état l'application du Plan directeur cantonal 2030 risque d'aboutir concrètement à un aménagement du territoire éclaté et incohérent au lieu de privilégier une centralité compacte.

L'ANPVA continuera de se battre de toutes ses forces afin que les ressources naturelles soient utilisées de manière parcimonieuse et que la biodiversité soit préservée.

Avec l'ensemble des associations genevoises, dont nous espérons qu'elles unissent au plus vite leur force au sein d'une fédération afin qu'ensemble nous luttons :

-

- Contre le mitage de notre territoire.
- En faveur d'une planification en vue d'une croissance maîtrisée.
- En faveur de la sauvegarde de la qualité de vie des habitants.

Comme d'autres, nous demandons au Conseil d'Etat de stopper la procédure en cours de validation du PDCn 2030 et de présenter après concertation de tous les acteurs concernés (communes, associations, régions) un nouveau projet découlant d'une refonte totale du projet du Plan directeur cantonal. Pour poursuivre notre action votre soutien est indispensable. Avec mes collègues du Comité, que je profite de remercier pour leur engagement, nous comptons sur une mobilisation active de nos membres et vous remercions de votre présence ce soir, présence qui est pour nous une marque d'encouragement et de confiance.

## **RAPPORT DU TRESORIER**

Le trésorier de notre association, Monsieur Jacques TISSOT présente les comptes de l'exercice 2011.

L'année 2011 s'est soldée par un bénéfice de CHF 1'298.65

Les charges de la société (Publicité, frais de secrétariat et location d'une salle pour une conférence) se sont montées à CHF 372.00

Les recettes générées par les cotisations des membres se sont élevées à CHF 1'671.00

La fortune de l'association au 31.12.2011 s'élève donc à CHF 1'298.65

## **RAPPORT DES VERIFICATEURS**

Au nom des vérificateurs, Madame Madeleine MAITRE présente le rapport.

Remplissant le mandat qui nous a été confié lors de l'assemblée générale du 4 mai 2011, nous avons effectué le contrôle des comptes de l'Association Nature et Patrimoine du Val d'Aire.

Nous avons procédé à la vérification des écritures comptables et contrôlé l'avis de situation du CCP au 31.12.2011

Nous avons constaté la parfaite tenue de la comptabilité qui reflète la situation de notre association.

Sur la base des documents qui nous ont été soumis, nous invitons l'assemblée générale à approuver les comptes de l'exercice 2011 et à donner décharge avec remerciements au trésorier.

Au nom des vérificateurs : Mme Madeleine MAITRE et Mr Ch. NOELTING

## **APPROBATION DES COMPTES**

Les comptes ont été adoptés à l'unanimité des présents.

## **FIXATION DU MONTANT DE LA COTISATION ANNUELLE**

Il a été décidé que la cotisation annuelle serait de CHF 20.- et de CHF 30.- pour les familles ainsi que la gratuité dès la troisième personne.

Ce montant a été adopté à l'unanimité des présents

## **ELECTION DES MEMBRES DU COMITE**

Michel MARTI, président

Mercedes ANDANY vice- présidente

Fabienne JACQUEROD, membre

Philippine SCHMIDT, membre

Karine VUAGNAT, secrétaire

Jacques TISSOT, membre (trésorier sortant)

Thierry DE HAAN, membre

Didier STADELMANN, membre

Jean-Paul ZIEGENHAGEN, (nouveau trésorier)

Accepté à l'unanimité des présents.

A noter que Monsieur Jean-Paul ZIEGENHAGEN remplace Monsieur Jacques TISSOT trésorier sortant.

## **DESIGNATION DES VERIFICATEURS DES COMPTES**

Mme Madeleine MAITRE et Mme BONADIO sont volontaires.

Accepté à l'unanimité des présents

Personne ne demandant la parole, le Président lève la séance à 20H30

Onex, le 24 mai 2012

Le Président :

Le Secrétaire :

Michel Marti

Karine VUAGNAT